



La Métropole engagée pour la nature et l'environnement Les parcs de Lacroix-Laval et de Parilly, poumons verts au coeur du territoire

La Métropole de Lyon fait de son territoire verdoyant un atout pour la préservation de l'environnement, notamment grâce à sa gestion des parcs de Lacroix-Laval et de Parilly dont elle a la compétence. Classés au titre des espaces naturels sensibles grâce à leur gestion raisonnée, ces sites ont obtenu tous les deux le label Écojardin, qui récompense la mise en oeuvre d'une démarche de gestion respectueuse de l'environnement : recyclage de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, réutilisation du bois coupé en paillage, emploi de produits d'origine végétale pour faire fuir les bioagresseurs et fortifier les plantations.

Ces deux sites offrent aux habitants un cadre de vie de qualité ainsi que des espaces de loisirs nature. Tout au long de l'année 2019, la Métropole de Lyon propose un programme d'animations dans les deux parcs avec divers ateliers participatifs, des balades découvertes, des conférences ainsi que des visites et des expositions.

 $\frac{https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/2019/05/28/venez-decouvrir-les-animations-a-lacroix-laval-et-parilly/$

En plus de visiter des espaces cultivés, le public pourra repartir avec des conseils de jardinage et découvrir les résultats des suivis de la biodiversité réalisés par les associations FNE Rhône, LPO et Arthropologia dans le cadre du plan d'éducation au développement durable.

La Métropole, dont près de la moitié de son territoire est composée d'espaces naturels et agricoles est respectueuse de la biodiversité et applique la démarche « zéro phyto » pour l'entretien des espaces publics mais aussi un fauchage raisonné des bords des routes, une gestion des arbres à long terme ou encore le déploiement de composteurs partagés sur son territoire.

La Métropole de Lyon s'est fixé comme objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité de son territoire pour mieux la préserver. Elle met en oeuvre plusieurs actions en ce sens, comme la protection des zones humides, la création d'un Centre de ressources sur la biodiversité ou encore la mise en place d'un Observatoire participatif de surveillance de la flore remarquable. Elle accorde une place toute particulière à la nature et s'efforce de préserver au quotidien un paysage de qualité, indispensable au bien-être de ses habitants.

Contact presse:

paul.moreau@grandlyon.com 04.26.99.34.27